

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

1 MILLIARD D'EUROS

Voilà le résultat 2008 pour le groupe Crédit Agricole. 1,024 milliard d'euros de bénéfice net annuel dans l'escarcelle ! Nous pourrions afficher une satisfaction légitime eu égard à la somme colossale dont nous sommes tous un peu les parents, mais c'est sans compter sur les autres, toujours prompts à nous gâcher la fête et surtout à nous ôter toute idée de repos du guerrier.

Les autres, c'est en premier lieu les journalistes qui soulignent davantage le recul de notre performance par rapport à l'année dernière. " *Rude chute* " écrivent-ils, " *perte de 309 millions sur le dernier trimestre 2008* ". Bref à les lire, avec 1 milliard en poche, c'est la catastrophe.

Les autres, ce sont les concurrents qui nous narquent de leurs meilleures performances : BNP annonce 3 milliards, Société Générale 2 milliards, ils occultent ceux qui se font tout petit parce qu'ils sont out, ou parce qu'ils ne sont pas encore fusionnés pour devenir le plus grand établissement financier dirigé par un proche de l'état.

Les autres, c'est aussi le marché qui tablait sur 1,2 milliard d'€ et qui n'est pas content de voir ses prévisions si malmenées. Ce sont les actionnaires du groupe qui vont voir leur dividende par action probablement fondre comme neige au soleil. En somme, avec 1 milliard de bénéfice net, on n'arrive à faire que des mécontents. Arrivera-t-on un jour à cumuler suffisamment de profit pour satisfaire tout ce monde ?

Heureusement, il y a le quotidien pour nous remonter le moral. Non pas le journal local, celui là il nous défrise dans sa banalité. Le boulot, l'action, y a que ça de vrai ! L'activité ça vous refait la *Cerise*. Qui a dit : chez Groupama bien sûr ? Bon ! Faut pas plaisanter avec le taf. Mais question activité faut quand même aller se la chercher. Habitat morne plaine, artisans en

déroute, sylviculteurs sinistrés, viticulteurs provisionnés, livrets A de moins en moins rémunérés et puis histoire de bénéficier des opportunités boursières évidentes, pourquoi pas en profiter pour vendre des Elixis tels un élixir de jouvence, Oriance telle une étoile céleste. Faut croire que la direction ne sait pas que c'est la crise et que non seulement, les fins de mois sont rudes mais qu'en plus, si les gens font de l'épargne de précaution, ça va pas se faire sur des placements à rendement aléatoire et à capital variable. On nous dit, ben c'est le moment d'investir, oui, mais faudrait y croire un peu et surtout avoir envie de jouer le jeu de la bourse alors que c'est entre autre comme ça qu'on en est arrivé là. Mais à entendre les managers, tout n'est qu'opportunité ! Quant aux objectifs, on les attend encore ! Où sont-ils ? Nos têtes phosphorantes auraient-elles peur de nous les présenter ? Le Bonus, n'en parlons pas, c'est l'arlésienne...

Finalement c'est déprimant, faut vite trouver un endroit sympa où on rigole un peu, où on peut se remonter le moral, où on s'entraide, ben la seule solution c'est de rejoindre SUD ■



Heureux qui comme Ulysse

Le plongeon du résultat net du groupe est en partie dû au niveau élevé des provisions (488 millions annoncés dans la Tribune) sur notre filiale EMPORIKI.KI. Quelle idée d'être allé se faire voir chez les grecs ? Peut être aurons-nous plus amples explications sur le pourquoi du comment de cet épisode Hellénique, car nous avons accueilli parmi nous l'ex "Chief Financial Officer" en charge de la gestion financière, du business plan stratégique de cet établissement. Bien que nommé au poste de directeur Entreprise et Gestion Privée, nous sommes en droit de penser qu'il a été recruté sur ses talents de " Chief Provisionner ". Bienvenue à Didier !

On n'y comprend plus rien !

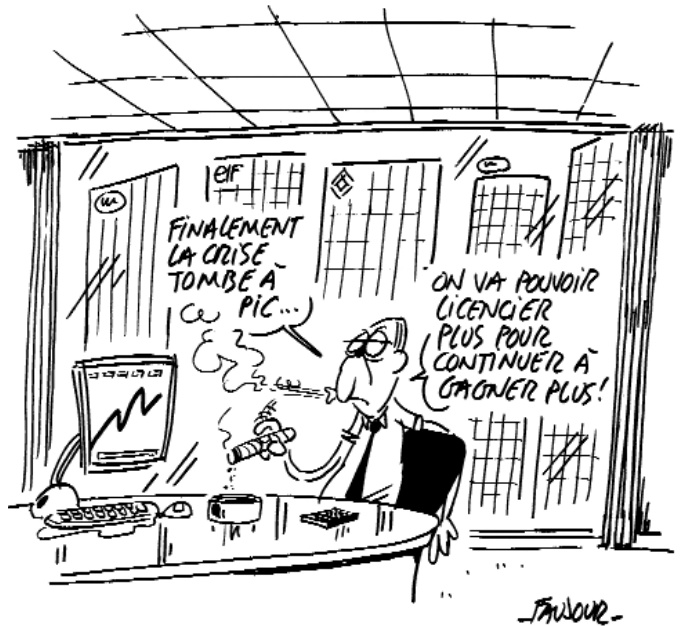
Dans le froid du petit matin nous distribuions notre journal préféré devant la caisse régionale à Bordeaux, lorsqu'une responsable des ressources humaines que nous nommons sous le nom de code " Odile " afin que personne ne la reconnaisse, se trouva fort chagrin de devoir patienter afin que chacun prenne son Dazibao pour avancer et retrouver SA place de parking réservée. Il est vrai que son énervement était compréhensible étant donné que ses copains de travail du jour, président, administrateurs, directeur général et adjoint étaient arrivés bien avant elle et qu'elle cumulait donc un certain retard. Il est vrai également que ce n'est pas pratique de klaxonner pour faire avancer plus vite, montrer ostensiblement que la file de voiture s'allonge tout en démarrant en légère côte le téléphone à l'oreille. Donc sous un agacement que nous comprenons tous, largement justifié eu égard aux conditions suscitées, elle nous a balancé un « *vous pouvez pas vous mettre plus loin pour distribuer, vous risquez de provoquer un accident...* » Interloqués nous lui avons répondu tout d'abord qu'il n'était pas prudent de téléphoner en conduisant et que "plus loin" c'était l'enceinte de l'entreprise, justement là où elle nous interdisait de distribuer. Nous avons juste pu discerner un « *On ne vous a pas interdit plus loin.....* » vroom vroom et voir les feux arrières descendre dans le parking souterrain. Plus loin ? Centre ville ? Mais là, c'est la mairie qui nous l'interdit par arrêté municipal.

Du coup on sait plus ! On fait quoi pour la distrib ? Comme avant sur les bureaux de chacun ou dehors en risquant l'accident ? ↙

Le devin

Notre présidentissime René CARRON a déclaré aux journalistes de La Tribune (5 mars) :

« *On a pris conscience d'une crise forte...* » Houaou ! Quelle lucidité ! Puis « *Nous sommes davantage prêts que d'autres à bouger. Parce que nous avons anticipé* ». Il parle là d'une nouvelle forme d'anticipation, l'anticipation à postériori, dans la même ligne nous avons la croissance négative, le iso moins, l'augmentation de la baisse du pouvoir d'achat, etc. Ha ! Et pour finir monsieur le président, nous, ça fait longtemps qu'on se bouge ■



Le peuple a faim...

Nous sommes le 06...et toujours pas nos bons d'alimentation (tickets restau). Voilà déjà 3 mois que cela se reproduit. Alors encore une fois, qu'est-ce qu'on va pouvoir se mettre sous la dent aujourd'hui ? Peut-être des caillasses, à moins que ce ne soient quelques pavés. Remarquez bien, si ça continue, on pourra au moins s'en servir pour nous faire entendre, une fois monté à Versailles...enfin on veut dire au château !!!!

Enfin ils nous ont expliqué

Depuis nous avons été conviés à réfléchir avec la RH autour d'une tasse de thé et de petits fours sur ce problème de distribution devant les portes de notre Caisse Régionale. Non je blague ! La distribution pour nous n'est pas un réel problème et il n'y avait ni petits fours, ni thé, juste la volonté de la direction de nous tracer une croix à l'endroit exact où elle souhaite que nous distribuions le journal qui dérange, avec le désir secret de le voir complètement disparaître de la circulation.

A propos de circulation, si la fluidité du trafic routier s'en trouve heurtée, elle ne l'est pas davantage que lorsque le bus accompagnant le conseil d'administration à son voyage d'étude stationne pour l'embarquement des globes-trotteurs ou que lorsque la maréchaussée s'installe pour gagner son objectif quotidien de prunes, ou que lorsque le camion poubelle charge sa marchandise.

En attendant, lorsque vous prendrez Dazi le matin en voiture, attendez d'être assis au bureau pour commencer à le lire et surtout, soyez prudents !

SUD : J'adhère, tu adhères, il adhère, nous adorons.

Notre beau pays a été épinglé par la C.S.I. (Confédération Syndicale Internationale) sur la violation des droits syndicaux.

Dans leur dernier rapport, sont dénoncés tous les obstacles mis en œuvre par le patronat, à savoir les difficultés d'accès aux lieux de travail pour les délégués syndicaux, les entraves sur les publications syndicales, les pressions en tout genre et la persistance de la discrimination. La loi sur le dialogue social (août 2007) qui impose le service minimum dans les transports en commun en cas de grève fait également l'objet de critique, puisqu'elle réduit considérablement l'impact d'un mouvement.

Voilà donc une situation bien paradoxale dans le pays qui se veut le défenseur des droits fondamentaux pour la planète entière, où les dirigeants ne cessent de parler de dialogue social mais qui dans les faits, ressemble plus à une république bananière où les syndicalistes sont devenus des fauteurs de troubles, des irresponsables, des preneurs d'otages, des révolutionnaires, et dont les pires sont à SUD, bien sûr ! L'autre réponse de l'État censé garantir nos droits a été la mise en place du fameux fichier EDVIGE qui devait recenser les délinquants que nous sommes. La main sur le cœur, notre cher président a juré que le projet en l'état, était abandonné. Nous n'avons aucun doute sur ce mensonge et il ne s'est pas gêné pour refondre le système de représentativité dans le but d'évincer SUD, trop revendicatif et pas assez consensuel à son goût.

Bon d'accord, il y a toujours pire ailleurs comme en Colombie où ce n'est pas moins de 39 délégués syndicaux qui ont été assassinés en 2007 et nous pourrions nous contenter de ce que l'on a, en se disant que c'est un moindre mal. Or, cette façon d'aborder les choses laisse le champ libre à ceux d'en face qui n'hésitent pas à nous culpabiliser en nous montrant le pire, alors que pour leurs pommes, ils ne visent que le meilleur.

Nous restons convaincus qu'en faisant tout notre possible pour avancer socialement dans notre entreprise, par ricochet nous ouvrons la voie aux plus faibles dans l'ensemble de la société. Nous restons convaincus que la solution individuelle, si elle peut marcher pour quelques rares impétrants, sclérose le progrès de chacun et réduit considérablement la force des revendications sociales collectives.

Dernièrement, le droit social a été "renoué" par nos législateurs. Ceux qui y mettent le nez dedans depuis quelques années ont bien pris la mesure de cette "renovation". Sous prétexte que les textes étaient trop compliqués, trop fastidieux et impraticables, c'est purement de la casse, de la coupe sombre qui a été pratiquée. La grande majorité des salariés n'en sont pas conscients ou se sont désintéressés de ce phénomène, à en juger sur le taux de participation aux élections prud'hommes. Pourtant, le parapluie qui les protégeait a été déchiré, mais c'est sûrement lorsque l'orage aura fini de gronder et que la pluie se déversera à grosses gouttes, qu'ils regarderont le ciel pour jauger de ce qui va leur tomber sur la gueule. Là, il sera trop tard.

"Il en faut des syndicats", "c'est un contre-pouvoir", "c'est absolument nécessaire et s'il n'y en avait pas, cela serait problématique", voilà ce que l'on entend dans nos entretiens avec le personnel, sauf que l'engagement semble surtout être dédié "aux autres". Tous les avantages sociaux se sont construits dans la lutte, et il n'y a de luttes perdues que celles que l'on ne mène pas. Actuellement le dialogue social n'est qu'apparence, paillettes, fards et autres divers cosmétiques pour faire dans le politiquement correct. Regardez les accords qui sont mis en place, quelles en sont les conséquences ? Perte de pouvoir d'achat, réduction des coûts, réduction des effectifs. SUD ne signera pas d'accords tant qu'ils ne seront pas favorables aux salariés, quitte à passer pour politiquement incorrects. La première étape pour faire pencher la balance en faveur des salariés, en faveur des revendications communes, c'est de représenter le plus grand nombre d'adhérents. Devenir adhérent ce n'est pas forcément être militant, c'est un petit coup de pouce, une énergie supplémentaire qui nous permettra d'être plus forts face à nos dirigeants.

Adhérez à SUD ■

“ ADMINISTRATEUR SYSTEME ”

Par politesse, la veille de nos visites en agence nous avons pris l'habitude, par message outlook, d'informer l'ensemble du personnel de notre venue.

Il nous semblait convenable d'avertir tous nos collègues pour qu'ils prévoient, s'ils le souhaitent, de préserver un peu de temps pour dialoguer avec nous sans entraver leur travail quotidien.

Et bien fini ! La direction nous a remercié de notre délicatesse, mais malgré cela, elle a signifié à tous les syndicats qu'il était interdit d'envoyer un message à tout le personnel de l'agence pour prévenir de notre passage. Seul le responsable devra être informé individuellement par cet outil (les messages intranet par liste nous sont interdits).

Une fois de plus, nous pouvons voir que dans notre entreprise le dialogue social est largement facilité...

Les syndicats sont souvent taxés de "ringards" mais ils n'arrivent pas encore à la cheville de nos patrons.

Ridicule ■

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

Richard GÉRAUD

Rédacteur en chef :

Christophe LAGOGUÉ

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org

Comité d'entreprise du 26 février 2009 - Aire/Adour

Le soleil brille dans les Landes, les tracteurs nombreux sur la route s'affèrent aux travaux de déblaiement des chablis et des volis, bois couchés et cassés par la tempête. Reste à débayer l'ordre du jour du comité d'entreprise d'Aire/Adour ce jeudi 26 février.

D'entrée, carton jaune à nos élus SUD qui n'étaient pas en nombre suffisant. Certes c'étaient les vacances, mais quand même, nous méritons collectivement un bon coup de pied au cul pour n'avoir pas su gérer les absences.

La principale caractéristique de cette réunion se résume par l'étonnement continu et béat de la direction générale et des autres syndicats, qui les yeux écarquillés et l'air incrédule, ont assisté à toute une série de votes favorables de SUD. Comme quoi, c'est possible, quand les conditions sont réunies ! La preuve par l'exemple :

SUD a voté OUI :

- Au projet d'organisation concernant le processus de Succession (chantier N° 5 du programme Destination Clients 2010). Considérant qu'il répond à une attente économique, qu'il permet la revalorisation de quelques postes et quelques REC.
- A l'autre modification organisationnelle sur la filière flux : nous avons tout de même soulevé nos inquiétudes sur la péréquation entre objectifs et moyens, cependant le plan prévoit une revalorisation de métiers, de postes et répond à un réel besoin.
- A l'intégration dans le PEE d'un nouveau fond de placement en regrettant encore et toujours que la principale revendication de l'ensemble du personnel (et dernièrement de tous les syndicats), ne soit pas mise en place, à savoir, un compte rémunéré à taux fixe.
- Au nouvel accord concernant les détachements temporaires sur des postes de catégorie supérieure, avec cerise sur le gâteau, la promesse de signature dudit accord; en effet, lors des négociations, SUD avait demandé qu'il soit élargi à tous les métiers, c'est intégré; SUD avait demandé la mensualisation du différentiel et du bonus, c'est intégré; SUD avait demandé que le différentiel de paiement soit établi entre niveau de RCE, ça n'a pas été retenu, Houououou ! Mais un minimum de 70€ a été accepté. Haaaaaahaaaaa ! Et comme les remplacements ne seront effectifs qu'à compter de 2 mois d'absences prévisibles, on tope en attendant de voir comment ça va rouler.

Par contre, SUD a voté NON :

- A la nouvelle demande de dérogation au repos dominical sur une manifestation commerciale. Le différent qui nous sépare de la direction est de 5€. Nous demandons juste que soit rehaussé le niveau de remboursement des repas de ces 5€ supplémentaires. En moyenne 100 personnes dans l'année sont concernées, $100 \times 5€ = 500€$ de frais supplémentaires, la direction refuse, encore un coup à fondre les plombs ! En outre le travail de représentation fait partie de la fonction de manager entrepreneur, devinez qui a été le plus mobilisé en 2008 et déjà sur 2009 : la classe 2 des techniciens !

Managers entrepreneurs d'otages.

Nous apprenons trop souvent lors de nos visites d'agence que certains managers entrepreneurs s'autorisent des privilèges auxquels ils n'ont pas droit.

Nous allons rétablir la vérité :

Concernant les congés : le salarié peut à tout moment, quand il le souhaite, poser ses congés, pour la période qu'il a choisi sur intranet. Rien dans la circulaire de la DRH ne permet à un responsable d'agence de refuser oralement, ou d'imposer sa propre loi concernant les congés.

Si une ou un collègue souhaite poser une journée, il le peut.

Si une ou un collègue souhaite poser une semaine, il le peut

Si une ou un collègue souhaite poser une semaine et un jour, il le peut !!!

Nous avons le droit de demander et de poser ce que nous voulons en termes de congés, surtout si cela a été vu avec les autres collègues et que le pourcentage de présence dans l'unité ou l'agence est respecté. Ils ont le droit de les refuser, c'est possible par intranet, mais cela sera visible, transparent et comptable par la RH.

Alors, arrêtez de vous faire marcher sur les pieds, réagissez, ne cédez pas au dictat des plus faussement zélés.

Ensuite, nous savons que certains responsables font du chantage à la titularisation notamment lors de mouvements de grève. Dans notre belle démocratie qui prétend faire rayonner les droits fondamentaux sur l'univers, dans notre entreprise empreint de plein de valeurs humanistes, nous-mêmes conseillons d'éviter la grève à ceux qui sont en période de titularisation. Mais les responsables qui utilisent leur fonction pour se permettre de vous dire que si vous faites grève, vous ne serez pas titularisés, ou si vous faites grève, vous serez oubliés des promotions, déshonorent leur fonction, font tout bonnement du chantage et de l'abus de pouvoir ■

DIF Droit individuel à la formation

Dans les dernières lignes du bulletin de salaire de février, vous trouverez l'évaluation de votre DIF (ligne MH1). Le nombre affiché est un nombre d'heures cumulées. Le maxi est à 120 mais personne ne l'a atteint vu que nous sommes tous en pleine phase de constitution de droits. Au maxi vous avez 99,85 h, si c'est moins, c'est qu'il vous a été imputé des formations que vous êtes censés avoir réclamées. En effet, le DIF est un droit individuel et normalement à votre initiative, pas à celle de l'employeur. Si vous changez d'entreprise par exemple vous conservez cet acquit qui devient mobilisable afin d'abonder le financement d'une formation. Bien évidemment elle sera financée par le Crédit Agricole, entreprise dans laquelle vous avez acquis ces droits. On comprend mieux pourquoi les RH se démènent à tout imputer sur vos droits persos ■